



*Société de promotion  
économique de Rimouski*

## M É M O I R E

présenté au

**Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)**

**Séances publiques dans le cadre du projet de prolongement  
de l'autoroute 20 entre Cacouna et Trois-Pistoles**

**À Trois-Pistoles, le 11 juin 2002.**



*Société de promotion  
économique de Rimouski*

Trois-Pistoles, le 11 juin 2002.

**Bureau d'audiences publiques  
sur l'environnement**

**Madame la Présidente,  
Messieurs les commissaires,**

La Société de promotion économique de Rimouski, désire faire connaître au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, par la voix de son représentant, l'opinion de ses administrateurs et de sa direction, concernant le projet de prolongement de l'autoroute 20 entre Cacouna et Trois-Pistoles.

**NOTRE ORGANISME**

La Société de promotion économique de Rimouski, organisme à but non lucratif, a comme objectif de faire la promotion de la ville de Rimouski sur le plan industriel afin d'attirer de nouvelles entreprises et diversifier ainsi le tissu industriel régional.

**NOTRE OPINION**

La Société de promotion économique de Rimouski **APPUIE SANS RÉSERVE LE PROJET DE PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 20 ENTRE CACOUNA ET TROIS-PISTOLES**. Le réseau routier bas-laurentien ne saurait trouver un sens logique que lorsque cette autoroute aura forme d'un trait continu entre Cacouna et Le Bic. Le promoteur, le Ministère des Transports se doit de terminer ce qu'il a commencé, que cette autoroute attendue depuis tant d'années puisse enfin devenir autre chose qu'une promesse. Nous croyons qu'une telle infrastructure pourrait devenir le pilier central pouvant soutenir nos axes de développement à long terme.

**L'autoroute 20 : pilier de notre développement économique**

La situation géographique de notre région, de notre province, voire de notre pays, influence grandement les mouvements de marchandises. Dans un contexte économique de plus en plus compétitif et où tout va de plus en plus vite, les entreprises ont à jongler avec des impératifs comme de maintenir les stocks toujours au minimum. En conséquence, le flot de marchandises se doit d'être de plus en plus rapide et efficace et toujours au moindre coût. Il devient alors évident que la chaîne logistique ne saurait s'optimiser sans l'apport accru du transport routier.

Cette constante augmentation du fret routier ne pourrait exister sans la présence de réseaux routiers adéquats et sécuritaires. Notre magnifique région doit sans cesse œuvrer dans le contexte d'éloignement des grands centres. Pour être compétitives, nos entreprises doivent trouver des moyens de transporter leurs produits là où se trouvent les grands marchés, ces moyens doivent aussi être rapides et flexibles, d'où le choix du transport par camions.

Lorsque vient le temps pour un promoteur industriel de choisir la localisation de son projet, un des facteurs les plus importants est l'accès rapide aux grands axes routiers. Si notre région, dite éloignée ou région ressource, veut survivre et contrer l'exode de sa population, nous devons avoir tous les outils en main afin d'attirer des industries, créer des emplois durables. Notre avenir passe en grande partie par cette autoroute.

#### L'autoroute 20 : axe routier sécuritaire

Le Bas St-Laurent est traversé par l'une des routes les plus meurtrières au Québec, la route 132. Chaque année, le bilan des pertes de vie s'alourdit et vient nous rappeler combien la sécurité de nos automobilistes est importante. Car si le flot de marchandises transportées par camions augmente, les risques d'accidents augmentent aussi. Il suffit de rouler sur la route 132 entre Rivière-du-Loup et Le Bic, en plein hiver et derrière un véhicule lourd pour vraiment être en mesure de jauger tous les risques encourus les automobilistes.

La construction de l'autoroute 20 entre Cacouna et Trois-Pistoles devient aussi une question économique, à cause des coûts sociaux engendrés par les trop nombreux accidents avec blessés graves. Les automobilistes québécois et bas-laurentiens doivent se sentir en sécurité dans leurs déplacements toujours plus nombreux, sur les routes de la région.

En CONCLUSION, Madame la présidente et messieurs les commissaires, la Société de promotion économique veut, par la présente intervention, vous souligner l'importance que revêt pour notre organisme le prolongement de l'autoroute 20 entre Cacouna et Trois-Pistoles. Nous croyons que le tracé proposé par le Ministère des Transports est adéquat, que ce dernier est certes celui dont les impacts environnementaux sont les moindres, sachant que tout projet génère certaines conséquences sur notre environnement.

Cet axe représente un atout majeur dans la promotion de notre ville auprès des industriels de l'extérieur. Le Ministère des Transports doit aller de l'avant le plus rapidement possible afin de concrétiser ce projet depuis si longtemps attendu.

Michel Huot, Président

Société de promotion  
économique de Rimouski  
216, Cathédrale, suite 6  
Rimouski, Qc G5L 5J2